

# M.J.S.E.A. infos 34



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## LA LETTRE DU COMITE

COMITE DEPARTEMENTAL DES MEDAILLES  
DE LA JEUNESSE DES SPORTS  
ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

N°4 - SEPTEMBRE 2021



Médailles  
de la Jeunesse, des Sports  
et de l'Engagement Associatif

### SOMMAIRE

#### Editorial

Page 1

#### La vie du Comité 34

Page 2

Le mot de la présidente

Page 3

Une médaille d'or pour un grand cœur

Page 4

Remise de médailles à Lodève

Page 5

Médaille d'Or à Tourbes

Page 6

Le CD34MJSEA adhère à l'AFSVFP

Page 7

Convention entre la SMLH et le CD34MJSEA

#### Sport

Page 8

Tableau d'honneur de nos Olympiques départementaux aux JO de Tokyo

Page 9

Mariane Beltrando nouvelle reine du BMX

#### Midi-Libre

Page 10

Remises de récompenses

#### Histoire

Pages 11 et 12

L'histoire des associations

Page 13

Auguste Dubail, fondateur de la SMLH

#### Santé

Page 14

Santé - Prévention - Seniors

### EDITO

Que s'est-il passé depuis mars 2020 au sein de nos associations ? Beaucoup de difficultés sont apparues mais certaines ont pu être compensées par un nouveau fonctionnement des structures associatives ! Il est à noter que cette période de confinement a été un déclencheur au niveau national pour les moins de 25 ans, des bénévoles très ponctuels, des bénévoles du social, de la santé et de la solidarité internationale. Les difficultés qui ont le plus impacté le bénévolat dans plusieurs secteurs sont d'abord dû à l'autorisation de sortie qui ne s'adaptait souvent pas à l'activité bénévole de nos structures. Le confinement a également eu un impact lourd sur la gouvernance d'une majorité des associations. De ce fait, une grande majorité d'associations ont repensé les aspects de leur fonctionnement général. Les outils de réunion virtuelle ayant été essentiel dans cette démarche et les usages numériques largement développés. Ces changements, qui concernent des aspects très divers du fonctionnement des associations, montrent à quel point la crise a bousculé les manières de faire en leur sein. Mais c'est aussi un révélateur de la souplesse et de la capacité d'adaptation du secteur associatif !

Au niveau du **CD34MJSEA** nous avons tout de même pu, grâce à la faculté d'adaptation de nos équipes dirigeantes, maintenir un fonctionnement collectif satisfaisant.

Notre association a été amenée à suspendre plusieurs événements, mais avec des conséquences limitées en termes d'activité et de visibilité grâce à la grande implication des membres du Comité Directeur du **CD34MJSEA**.

Pour mener à bien l'activité interne, l'application des mesures barrières a été ressenti comme la préoccupation majeure.

La réouverture des salles municipales, permettant d'organiser nos réunions et nos remises de médailles, a eu un effet positif dans cette reprise d'activité et nous a permis de rattraper le temps perdu.

Pour nous, la reprise des relations avec les adhérents est un acte essentiel de l'activité de notre association.

**Christian BEIGBEDER** – relation avec les adhérents **CD34MJSEA**

# LE MOT DE LA PRESIDENTE

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que vous êtes en pleine santé. Nous voilà au début d'une nouvelle saison sportive et associative.

Depuis la mise en place de notre comité nous avons pris nos marques et je remercie l'ensemble de ce dernier pour son engagement total pour le faire avancer.

Merci également à vous toutes et tous pour les propositions de dossiers « demande médaille jeunesse, sport et encouragement associatif » que vous nous avez adressées, elles ont toutes été déposées à la **D.D.C.S.** pour examen lors les prochaines commissions.

Je vais très certainement me répéter mais nous comptons sur vous qui êtes sur le terrain au plus proche de vos associations pour mettre à l'honneur les hommes et femmes qui œuvrent souvent dans l'ombre et que vous seul pouvez connaître.

Je vous souhaite une bonne saison en souhaitant que vos adhérents soient toujours au rendez-vous malgré cette pandémie qui sévit encore dans notre département.



Médillés  
de la Jeunesse, des Sports  
et de l'Engagement Associatif



## MEUBLES TUGAS A BEZIERS DEPUIS 1944

Marie-Pierre et Gérard, ainsi que leurs collaborateurs, seront heureux de vous recevoir dans l'un de leur magasin pour vous proposer un large choix de meubles, salons, literies et articles de décoration !

**MONSIEUR MEUBLE TUGAS – rue de la Ginieste – route de Bessan – à côté de CASA  
MEUBLENA-PLACE DE LA LITERIE ET MAISON CONVERTIBLE - 46 rue de l'industrie, parking But**

# UNE MEDAILLE D'OR POUR UN GRAND CŒUR !

## ALPHONSE D'ACUNTO

Le **12 juin 2021**, dans la salle Bouvier Donnât à Frontignan, un bénévole au grand cœur a reçu la **Médaille d'Or Ministérielle de la Jeunesse, du Sport et de l'Engagement Associatif** !

**Alphonse D'ACUNTO**, bénévole hors-pair depuis plus de 50 ans, a été récompensé pour un parcours mérité et d'exception !

Côté sportif, il a tout d'abord, de **1963 à 1970**, œuvré au sein du club de hand-ball sétois dont il a pris la présidence pendant 5 ans. En **1972** il change son fusil d'épaule et se lance dans le cyclisme avec dévouement et persévérance ! Tout d'abord trésorier de l'Avenir Cycliste Villeneuvois (Villeneuve lès Maguelonne), il passe son BF1 de cyclisme et devient président de cette association sportive de **1977 à 1989**. Il est nommé Commissaire National de la FFC en **1985** et trésorier du Comité Départemental de l'Hérault de Cyclisme de **1989 à 2004**. Il continue à être actif en tant que bénévole au sein du Guidon Sportif Sétois **depuis 2006**, sans oublier sa participation à la Cyclo sportive Roger PINGEON en tant que chauffeur de 2012 à 2015. Il a également été trésorier du **CD34MJSEA jusqu'en 2020**, il participe aux Journées Handisports du CD34 **depuis 2012** et a mis en place, avec son ami **Claude BALSAN**, le Challenge du Franc Jeu au Collège des Salins à Villeneuve les Maguelonne.

Côté récompenses, la liste est là aussi impressionnante entre la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouements, les médailles de bronze, d'argent et de vermeil de la Fédération Française de Cyclisme, les nombreuses récompenses attribuées par la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif avec, en point d'orgue, l'attribution de la Médaille d'Or de la FFMJSEA !

**Depuis 1965**, **Alphonse D'ACUNTO** n'a cessé de faire partie de ces bénévoles si utiles à notre société, il a lié avec **Claude BALSAN**, Président d'Honneur du CD34MJSEA, un lien d'amitié fort qui les a menés sur le même chemin pendant de nombreuses années. Toujours de bons conseils concernant les finances et autres activités de gestion des événements, c'est un bénévole disponible et désintéressé à qui l'on peut accorder une confiance absolue et totale !



Claude BALSAN,  
Président d'Honneur  
du CD34MJSEA  
remettant la  
médaille d'or à  
Alphonse D'ACUNTO



Remise du diplôme par  
Georges FORNER,  
conseiller municipal  
à Frontignan, en  
présence de  
Monique AGUGLIARO,  
Présidente du  
CD34MJSEA



# REMISE DE MEDAILLES A LODEVE

Le 7 juillet 2021 à l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, à Lodève, quatre bénévoles méritantes ont été récompensés par le CD34FFMJSEA. C'est en présence de Gaëlle LEVEQUE maire de Lodève, de Jean-François MONIOTTE sous-préfet, Ali BENAMEUR, adjoint aux sports et des représentants du CD34FFMJSEA, Monique AGUGLIARO présidente, Jean-Pierre COMBES correspondant du secteur de Lodève, Claude LECOUCO secrétaire, Alain VIOLA correspondant du secteur du Littoral et Christian BEIGBEDER responsable des relations avec les adhérents, que cette cérémonie s'est déroulée devant un public attentif. Les allocutions de Gaëlle LEVEQUE, Jean-François MONIOTTE, Monique AGUGLIARO et Jean-Pierre COMBES ont mis en évidence la très forte implication des récipiendaires dans le domaine du bénévolat.

Lors de cette cérémonie, le Challenge du Jeune Sportif a été remis à trois jeunes filles de l'Athlétic Club Lodévois Hand Ball, représenté par Michel COMBES trésorier, qui, malgré leur jeune âge, sont impliquées depuis plusieurs années au sein de cette association et ont été encore plus actives depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

Aurélien ANTOINE, Emma CARLES et Chloé RADIER ont fait preuve d'abnégation et de volonté pour continuer à apporter leur soutien aux licenciés du club. Entraînements, arbitrages et implication dans la vie de l'association ont été un exemple qui, nous l'espérons, sera suivi par d'autres jeunes !

Renée VAISSIERE a, quand à elle, obtenu la Médaille de Bronze du Ministère de la Jeunesse, du Sport et de l'Engagement Associatif grâce à son engagement au sein de la MJC, dont elle est la trésorière et la vice-présidente, et au sein du Tennis Club de Lodève, club dont elle est également la trésorière. Une personne méritante à la forte implication bénévole.

La cérémonie s'est terminée par la prise du verre de l'amitié, collation offerte par la Mairie de Lodève.



Les récipiendaires entourées de Claude LECOUCO, J.P. COMBES, J.F. MONIOTTE, Monique AGUGLIARO, Ali BENAMEUR, Michel COMBES, Gaëlle LEVEQUE et Alain VIOLA.

# MEDAILLE D'OR A TOURBES

## PIERRE CONSUL

Le **8 juillet 2021**, à **TOURBES**, s'est déroulée une manifestation organisée par le **CD34FFMJSEA** pour la remise de la **Médaille d'Or de la FFMJSEA** à un bénévole émérite, **Pierre CONSUL**.

C'est devant un nombreux public et en présence de **Lionel PUCHE** maire de Tourbes, **Vincent GAUDY** conseiller départemental de la circonscription et maire de Florensac, ainsi que les membres du **CD34FFMJSEA** représentés par **Monique AGUGLIARO** présidente, **Claude LECOUC** secrétaire et **Christian BEIGBEDER** responsable des relations avec les adhérents, qu'a eu lieu cette remise.

Le bénévolat, **Pierre CONSUL** connaît, il en est un digne représentant depuis 1965 ! Il a d'abord été membre du bureau et entraîneur des jeunes au sein du **club de basket de Tourbes** avant de créer l'**US Tourbes Judo** en 1970. En 1972 il crée le **Foyer Rural**, dont il sera secrétaire général, avant de créer la section football en son sein. Plusieurs **missions humanitaires en Roumanie** à partir de **1990** et membre du **Comité Anti-drogue de Tourbes**, il continuera à donner de son temps dans de nombreuses associations en privilégiant sa place au sein de l'**US Tourbes Judo** dont il prendra la présidence en **1991**. Depuis **2010** il est impliqué dans le périscolaire, le service civique, l'accueil et l'accompagnement des handicapés au sein de son association sportive, le travail en relation avec la gendarmerie... Il est devenu une figure emblématique de sa commune dans laquelle il est reconnu pour son action bénévole incontournable. Suite à la perte de son épouse, impliquée avec lui depuis 26 ans dans le judo, il a, en début d'année, laissé le poste de président de l'**US Tourbes Judo** à **Martine GONZALEZ BERNIAL**.

Comme l'ont déclaré **Lionel PUCHE** et **Vincent GAUDY** lors de leur allocution, **Pierre CONSUL** est une personne dont l'engagement dans le bénévolat paraît sans limite. Merci à lui pour son investissement et l'exemple qu'il montre autour de lui.

Avant de se quitter la **Municipalité de Tourbes** a offert à l'assemblée présente le verre de l'amitié.



De gauche à droite :

**Vincent GAUDY, Lionel PUCHE, Pierre CONSUL, Monique AGUGLIARO et Claude LECOUC.**



**Remise de la Médaille d'Or de la FFMJSEA à Pierre CONSUL par Lionel PUCHE maire de Tourbes.**



# LE CD34MJSEA ADHERE A L'AFSVFP

Le **CD34MJSEA** a décidé d'adhérer à l'**AFSVFP**, l'association du sport sans violence et pour le fair-play. Nous vous avons déjà parlé de cette association dans la **LETTRE INFOS N°2** lors de l'élection d'un membre du **CD34MJSEA**, **Gérard TUGAS**, au Conseil d'Administration de cet organisme. Cette année, l'**AFSVFP** a organisé un forum sur l'arbitrage, la protection des arbitres, etc...

Le forum de l'an prochain aura pour thème les cyberviolences, vaste sujet qui va bien au-delà du sport mais qui concerne malheureusement le mouvement sportif.

Pour préparer ce forum, l'**Occitanie** a été désignée région test, avec la création d'une commission coprésidée par un membre du **CDOS Occitanie** et **Gérard TUGAS**, membre de notre comité mais également de l'**AFSVFP**.

Une commission d'une dizaine de membre est en cours de constitution, elle doit bien entendu être composée de personnes représentants divers sports et aura pour mission, dans un premier temps, de travailler sur un questionnaire à l'attention des jeunes sportifs sur le thème des cyberviolences. Cette commission devra ensuite travailler sur les sous-thèmes du forum. Nous vous ferons un retour sur les résultats de l'enquêtes et des travaux en cours dans un prochain numéro.

En attendant nous nous adressons à vous, adhérents de notre comité des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, si vous êtes intéressés par le sujet ou si vous avez des expériences à partager sur ce thème, vous pouvez contacter **Gérard TUGAS** qui sera très heureux de recevoir les informations que vous pourrez lui communiquer.

La société a évolué et la montée en puissance des réseaux sociaux, depuis quelques années, débouche chez les jeunes, et parfois chez les moins jeunes, sur des excès, des insultes, des provocations, c'est ce qu'on appelle la cyberviolence.

Une fois les travaux de préparation avancés concernant ce forum, auquel le **Ministre de l'Intérieur** et le **Ministre de la Jeunesse et des Sports** participeront, nous établirons une publication avec des propositions pour tenter de faire baisser la cyberviolence.



## CONVENTION ENTRE LA SECTION DE L'HERAULT DE LA SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR (SMLH) ET LE COMITE DE L'HERAULT DE LA FEDERATION FRANCAISE DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF (CD34FFMJSEA)

Cette convention a été signée en vue de l'organisation des trophées sportifs du centenaire de la **SMLH**. Elle a été signée conjointement par Madame **Danielle ABEN**, Présidente de la **SMLH** et Madame **Monique AGUGLIARO**, Présidente du **CD34MJSEA**.

Notre Comité était représenté par **Monique AGUGLIARO**, **David CASANOVA**, **Jean CATARINA**, **Claude LECOUCO** et **Alain VIOLA**.

Les **trophées sportifs du centenaire** entendent récompenser dans trois disciplines sportives traditionnelles pratiquées dans le département de l'Hérault, à savoir les joutes languedociennes, la course camarguaise et le jeu de balle au tambourin, des jeunes gens et jeunes filles qui se seront distingués par leur compétence et leur mérite afin d'encourager les jeunes à la pratique de ces sports locaux dans le refus du racisme et des paradis artificiels.

Ces trophées seront remis au cours d'une cérémonie **fin 2021**.

Ces récompenses ont vocation à être pérennes.

Avant la signature de la Convention, chaque représentant de ces sports traditionnels locaux en a fait l'historique et donné les grandes lignes de leur pratique.

Avant la signature de la Convention, **Danielle ABEN** a remis à notre ami **David CASANOVA** la carte d'**Ami de la Société des membres de la Légion d'Honneur** pour services rendus à la société.

Bravo David et félicitations.

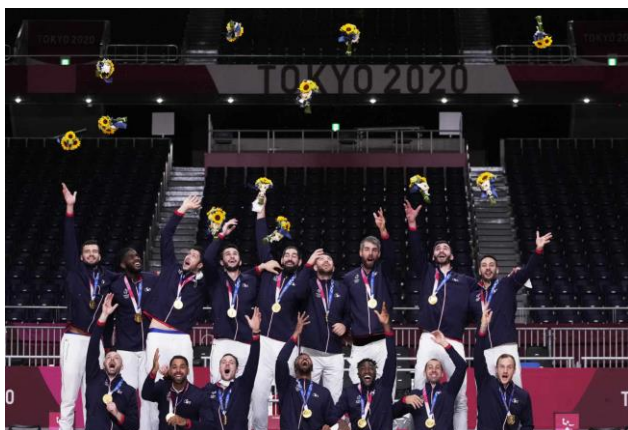
**Claude LECOUCO** – Secrétaire du **CD34MJSEA**



**Signature de la Convention par Monique AGUGLIARO et Danielle ABEN**

# TABLEAU D'HONNEUR DE NOS OLYMPIQUES DEPARTEMENTAUX AUX J.O. DE TOKYO

Avec d'abord un feu d'artifice, **6 médailles** dont **3 du plus beau métal**, venues des sports collectifs ! **L'équipe de France de handball** s'est, comme d'habitude, illustrée en remportant sa 3<sup>ème</sup> médaille d'or après **2008** et **2012**. En finale les **Bleus** ont vaincu leurs bourreaux de **Rio**, les **Danois**, 25 à 23. Depuis plusieurs décennies **Montpellier** est pourvoyeur de talents comme les inusables **Mickaël GUIGOU** et **Nikolas KARABATIC** déjà victorieux à **Pékin** et à **Londres**. Au **MHB** on est aussi fier de l'ailier **Hugo DESCAT** et de **Valentin PORTE** qui ont ramené la plus belle des médailles de **Tokyo**. Au moment du triomphe du **hand**, les **volleyeurs**, avec le montpelliérain **Nicolas LE GOFF** et l'ancien pointu du **MUC**, **Jean PATRY** sont allés jusqu'au bout du suspense. Dans une finale irrespirable, ils ont terrassé l'immense **Russie** 3 à 2. Une victoire au mental et au courage. Les Français ont mené 2 sets à 0 puis se sont fait rejoindre 2 à 2 avant de l'emporter au tie-break 15 à 12 ! Pour la 1<sup>ère</sup> fois, ils montent sur la plus haute marche du podium. C'est la confirmation d'une génération de dingues avec l'appui d'un sélectionneur hors-pair, **Laurent TILLIE** qui a dirigé lors de cette finale son 275<sup>ème</sup> et dernier match à la tête des **Bleus**. Sa sortie est royale !



La passe de trois pour les handballeurs !



Grande première pour Laurent TILLIE et sa bande !

N'oublions pas le **basket**. Les garçons, avec le biterrois **Thomas HEURTEL**, sont arrivés jusqu'en finale où ils ont échoué d'un rien face aux super stars de la **NBA** et à l'ailier **Kevin DURANT** en feu. Battus 87 à 82 les français se contentent de la **médaille d'argent** mais se rapprochent des maîtres ! Les féminines, avec la gazelle de **Lattes Diandra TCHATCHOUANG**, ont décroché une superbe médaille de bronze en dominant les Serbes et **Anna DABOVIC**, une autre gazelle de Lattes, dans la petite finale. En basket 3x3, nouvelle discipline olympique, les **Bleues** et leurs deux gazelles du **BLMA**, **Anna Maria FILIP** et **Mamignan TOURE**, n'ont pas démeritées. Défaites de peu en demi-finale par les **Américaines**, elles ont échoué face à la **Chine** pour la 3<sup>ème</sup> place.

Un poing fermé qui frappe son cœur, le **Montpelliérain Kévin MAYER** est heureux mais il nous aura fait passer par toutes les émotions. Le décathlonien de 29 ans, champion du monde et recordman du monde depuis 2018, termine **médaille d'argent** derrière le **Canadien WARNER**. Déjà vice-champion olympique à **Rio** en 2016 il renouvelle cette performance en se hissant inextrémis sur la 2<sup>ème</sup> marche du podium et remporte **la seule médaille française en athlétisme**. Son corps est pourtant diminué en raison de fortes douleurs dans le dos. Un lumbago qui l'a relégué en 5<sup>ème</sup> position lors de la 1<sup>ère</sup> journée. Mais son courage lui a permis de remonter à la deuxième place lors de la 2<sup>ème</sup> journée ! Félicitations à tout ces champions.

*Texte de Alain MAROT*



# MARIANE BELTRANDO NOUVELLE REINE DU BMX

La frontignanaise **Marianne BELTRANDO** aura 18 ans le **15 septembre 2021**. Elle est la nouvelle reine du BMX. Dès l'âge de 4 ans, coachée par son grand frère, elle en pince pour cette discipline qui, en freestyle, verra le jour pour la 1ère fois aux **Jeux Olympiques**.

**Marianne** est une collectionneuse de podiums. Malgré son tout jeune âge, elle a été sacrée **2 fois championne du monde, 4 fois championne d'Europe** et à **7 reprises championne de France**. Son dernier exploit a eu lieu le **10 juillet 2021** à Zolder en Belgique. **Marianne** a décroché le titre de **championne d'Europe juniors** de BMX.

Elle est très attachée à son club de Frontignan dans l'Hérault qui depuis **1992** a sorti de nombreux champions. Scolarisée au **lycée Paul Valéry à Sète**, **Marianne** s'entraîne dur toute la semaine poussée par son coach, **Michaël CHALVON**.

Au programme : séances sur piste, musculation et vélocité le tout à 120%.

Pour les **J.O.** elle devra attendre **2024** et les **J.O. de Paris**, mais vous pouvez compter sur elle, elle compte bien y participer !



**Marianne BELTRANDO et Michaël CHALVON, son entraîneur**



**Marianne BELTRANDO en compagnie d'Alain VIOLA, membre du CD34MJSEA**




## L'HÉRAULT AUX JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO

<p><b>ATHLÉTISME</b> MAYER Kevin - H Décathlon</p> <p><b>BASKET-BALL</b> FILIP Ana-Maria - F 3x3 TOURE Marnignan - F 3x3 TCHATCHOUANG Diandra - F 5x5</p> <p><b>BMX FREESTYLE</b> JEANJEAN Anthony - H BMX Freestyle</p> <p><b>FOOTBALL</b> SAVANIER Teji - H Football BERTAUD Dimitry - H Remplaçant</p>	<p><b>HALTÉROPHILIE</b> NAYO-KETCHANKE Gaëlle - F -87kg</p> <p><b>HANDBALL</b> DESCAT Hugo - H Handball PORTE Valentin - H Handball</p> <p><b>NATATION</b> AUBRY David - H 10km eau-libre 800 m NL et 400 m NL</p> <p><b>TIR</b> BESSAGUET Clément - H Pistolet</p> <p><b>VOLLEY-BALL</b> LE GOFF Nicolas - H Volleyball</p>
---	--

# MIDI-LIBRE

Edition Béziers 14-07-2021

## Tourbes

### Une médaille d'or remise à Pierre Consul

Récemment, un nouvel événement tourbain avait comme "vedette" Pierre Consul, l'ancien président du FUS Tourbes Judo. Il s'agissait de lui remettre la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports après ses très nombreuses années de bénévolat. Trois représentants départementaux de la Fédération française des médaillés étaient sur place pour le féliciter pour sa vie d'engagement. Ils ont fait un récapitulatif, confirmé ensuite par le récipiendaire, commençant par le basket créé en 1965, jusqu'au judo en passant par la MJC en 1972, devenue Foyer rural en 1974. Le maire, Lionel Pache est revenu sur la spécificité de la France et de ses associations, la dynamique de Tourbes dont Pierrot était une des chevilles ouvrières. Le conseiller départemental, Vincent Gaudy, a souligné avec hu-



La médaille d'or de la jeunesse et des Sports pour Pierre Consul.

mour son plaisir d'être à nouveau présent à la remise de cette troisième médaille. En fin de cérémonie, Pierre Consul a remercié les nombreux présents, a eu une pensée pour son père qui lui avait appris, entre autres, le partage, le respect et la tolérance et surtout, une autre, très émue, pour sa femme disparue récemment, soulignant que sans elle, il n'aurait pu avoir une telle vie d'engagement.

► Correspondant Midi Libre : 06 78 47 31 31.

Edition Lodève 16-07-2021

## Lodève

### Honorés pour leur engagement associatif

Le comité départemental de l'Hérault de la Fédération française des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif vient de récompenser quatre Lodévoises. Trois jeunes membres de l'Athlétic club lodévois (handball) ont ainsi reçu le prix du challenge sportif pour leur engagement au sein de l'association en tant que coaches et arbitres : Aurélie Antoine, Emma Carles et Chloé Radier.

#### Sans oublier Renée

« Cette distinction vient récompenser votre investissement durant notamment cette période Covid-19, expliquait la présidente du comité départemental, Monique Augugliaro. Nous avons cinq médaillés dans l'Hérault, et vous êtes trois pour représenter ce club. Félicitations. »

Une autre bénévole a été également primée lors de cette cérémonie. C'est Renée Vaissière, en-



Chaque année, de nombreux Lodévois œuvrent pour faire vivre les plus de 200 associations locales recensées.

gagée depuis de très nombreuses années à la MJC en tant que vice-présidente, ou au club de tennis local en tant que trésorière. Elle s'est ainsi fait remettre des maires du sous-préfet, Jean-François Moriotte, la médaille interministérielle de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement as-

sociatif. Une belle récompense amplement méritée pour cette Lodévoise qui œuvre à la dynamique associative de la ville. Le comité a profité de la présence du sous-préfet et du maire de Lodève, Goëlle Lévêque, pour leur remettre une plaquette en cadeau.

La structure souhaite lancer un message aux présidents d'association : n'hésitez pas à contacter le comité si des bénévoles méritent d'être primés. Localement, le responsable du secteur est Jean-Pierre Combes.

> Pour en savoir plus : [www.ffmj.fr](http://www.ffmj.fr).

# L'HISTOIRE DES ASSOCIATIONS

Les associations ont des lointaines origines, dès l'antiquité des groupements ont dû défendre leur autonomie. Différents métiers avaient un fond collectif en prévision des accidents. Les Grecs formaient des associations libres, les Romains également avaient leurs associations. Mais comme on le verra dans une époque moins lointaine, des interdictions furent rapidement mises en place par les pouvoirs successifs.

A chaque époque de l'Histoire les associations, ou ce qui y ressemblait sous d'autres formes (confréries, compagnonnages, fraternités...), firent l'histoire des associations. De la même façon, celles-ci ont eu leurs interdictions plus ou moins restrictives suivant le pouvoir et leur siècle. Mais elles ont toujours réussi à renaître. « De l'antiquité à la fin de l'ancien Régime, l'histoire des groupements d'entraide est en fait l'histoire d'une interminable coercition » **Bernard GUIBAUD**.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, la forme d'association la plus répandue fut celle des religieuses.

**1789 à 1810** : à la Révolution française de **1789** la déclaration des droits de l'homme et du citoyen omet celui des associations. Une première salve d'interdictions les **2** et **17 mars 1791** arriva par le décret d'Allarde qui interdira les corporations, c'est-à-dire les associations exerçant le même métier. Cette loi avait deux objectifs :

- supprimer la liberté d'association qui est à l'origine de l'interdiction syndicale
- effacer tout aspect contraignant et toute rigidité considérés comme contraire à la liberté du travail, du commerce et de l'industrie.

La loi CHAPELIER de **1791** proscrie tout rassemblement, corporation ou association d'ouvriers et artisans de même état et profession (**14-17 juin 1791**). Elle interdit les grèves et la constitution des syndicats et les mutuelles. Seuls les clubs patronaux et les trusts ne furent pas inquiétés. Deux poids, deux mesures.

Le décret du **14 décembre 1791** proclame le droit des citoyens de se réunir paisiblement et sans armes. La constitution du **3 décembre 1791** reconnaît la liberté des citoyens à se rassembler comme un droit naturel et civil. Cette liberté est restreinte aux seules associations et réunions politiques.

## La pénalisation du droit d'association

**1810** : l'article 291 du code pénal napoléonien prohibe toute association non autorisée de plus de 20 personnes. Pour qu'une association soit licite, il faut qu'elle se forme avec l'agrément du gouvernement et sous les conditions qui lui plairont.

**1848** : la Révolution française de **1848** est la deuxième révolution française du XIX<sup>ème</sup> siècle, elle se déroule à Paris du **22** au **25 février 1848**. L'opposition de gauche se rencontre et organise des banquets. Elle milite pour une réforme électorale et l'élargissement du droit de vote. Soixante et dix banquets sont organisés dans toute la France. L'interdiction d'un de ces banquets déclencha à Paris un mouvement de protestation. Alors que tout semblait se calmer, une manifestation rencontra la garde et celle-ci tira dans la foule et laissa plus de cinquante tués. Le **gouvernement GUIZOT** démissionna et **Louis PHILIPPE** abdiqua en faveur de son petit-fils de 9 ans, le Comte de Paris, et donna la régence à **la duchesse d'Orléans**. Mais l'opposition s'y refusa et la monarchie chuta.

La 2<sup>ème</sup> République est née. La constitution reconnaît le droit d'association. La loi du 28 juillet 1948 promulgue le droit de liberté en matière d'association.

**1851-1852** : le coup d'état de **1851** par **Louis NAPOLEON BONAPARTE** abroge la loi du **28 juillet 1848**. La liberté d'association n'existe plus. Quelques exceptions sont accordées comme aux sociétés de secours aux mutuelles. Le **2 décembre 1852** celui-ci devient **NAPOLEON III**.

**1870-1871** : l'assemblée proclame la déchéance de **Louis NAPOLEON BONAPARTE** III et l'établissement de la 3<sup>ème</sup> République. Le **28 mars 1871**, des députés déposent le premier projet de loi de la 3<sup>ème</sup> République cherchant à lever toute interdiction sur la liberté d'association, après le bref intermède de liberté associative du début de la 3<sup>ème</sup> République.

**1881-1899** : **Pierre WALDECK ROUSSEAU (1846-1903)**, père de la loi du **1<sup>er</sup> juillet 1901** sur les associations, est nommé ministre de l'Intérieur du gouvernement **GAMBETTA**, il présente une proposition de loi relative à la liberté d'association. Le 26 juin 1999, il est investi président du conseil, fonction qu'il cumule avec celle de ministre de l'Intérieur et des Cultes, à la tête du Gouvernement de Défense Républicaine.

**1899-1901** : le **14 novembre 1899**, **Pierre WALDECK ROUSSEAU** dépose à la Chambre des députés le projet de loi. Les débats parlementaires durent du **14 janvier** au **24 juin 1901**. La loi est adoptée par le Sénat le **22 juin 1901**, votée le **28 juin** par la Chambre des députés et promulguée le **1<sup>er</sup> juillet 1901**.

**1936-1939** : la loi du **10 janvier 1936** autorise le gouvernement à dissoudre administrativement une association. Le décret de loi de **1939** prive les étrangers de la loi du **1<sup>er</sup> juillet 1901**.

**1948** : l'article 20 de la déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies proclame le droit de s'associer librement (New-York, **10 décembre 1948**).

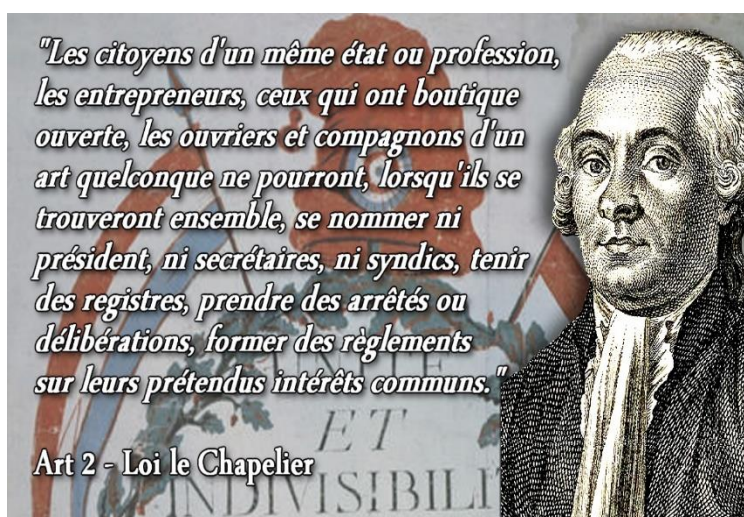
**1950** : l'article 11 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés consacre la liberté de réunion et d'association (signée le **4 novembre 1950**, publiée en France par le décret du **3 mai 1974**).

**1971** : Monsieur **Raymond MARCELLIN** dépose un texte de loi pour instaurer une autorisation administrative préalable pour créer une association. **Alain POHER** dépose un recours au Conseil Constitutionnel et celui-ci censure le texte de loi.

**1981** : le président **François MITTERAND** abroge la loi de **1971**.



**Pierre WALDECK ROUSSEAU**  
Père de la loi du **1<sup>er</sup> juillet 1901**  
sur les associations.



La loi **CHAPELIER** de **1791** proscrie tout rassemblement, corporation ou association d'ouvriers et artisans de même état et profession (**14-17 juin 1791**).

# AUGUSTIN DUBAIL

## Fondateur de la Société des Membres de la Légion d'Honneur

En **1868**, **Augustin DUBAIL** intègre l'Ecole spéciale militaire de Saint Cyr, au sein de la promotion Suez, et entreprend une brillante carrière militaire. Il est l'un des officiers généraux les plus en vue à la veille de la Première Guerre Mondiale. En **1916**, atteint par la limite d'âge, il devient gouverneur militaire du camp retranché de Paris jusqu'au printemps **1918**.

Grand penseur de l'art militaire, il réforme la formation des officiers pour leur imposer une année de service militaire dans un corps de troupe, avant leur scolarité à Saint Cyr. Ce sont des militaires déjà rompus qui entre finalement à l'Ecole spéciale militaire.

Géographe et cartographe de talent, comme beaucoup de militaires de cette époque, il a œuvré tout au long de sa carrière militaire à la transmission de son savoir et de ses savoir-faire, tant civils que militaires. Il publie de nombreux ouvrages sur l'éducation militaire et la formation des officiers. Mais il est aussi l'auteur de manuels scolaires de géographie destinés au cours élémentaire, et contribue à la Géographie illustrée de la France de **Jules VERNE**.

Il est nommé Grand Chancelier de la Légion d'Honneur le **14 juin 1918** et c'est à lui que l'on doit la création du Musée de la Légion d'Honneur, en **1925**, grâce aux dons collectés auprès des légionnaires et des médaillés militaires.

Mais surtout on lui doit la création de la Société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur en **1921**, pour venir en aide aux légionnaires les plus démunis. Cent ans plus tard, la Société des membres de la Légion d'Honneur, toujours investie dans l'entraide, la solidarité et la transmission intergénérationnelle, se montre digne de son fondateur.

En **2021**, la *section de l'Hérault de la Société des membres de la Légion d'Honneur* placera les maîtres d'apprentissage, les enseignants, les bénévoles associatifs sportifs et culturels, transmetteurs des savoirs, des valeurs et des traditions de la Nation auprès des jeunes, au cœur des manifestations du Centenaire.



Général d'armée **Augustain DUBAIL** en grande tenue modèle 1872 avec bicorne à plumes blanches.

Né à Belfort le **15 avril 1851**,  
mort le **7 janvier 1934** à Paris.

# SANTE – PREVENTION – SENIORS

Pratiquer régulièrement une activité physique aide à vivre plus longtemps et en bonne forme. Mais en pratique comment obtenir des effets bénéfiques pour notre santé ? Le sport, bien pratiqué, c'est bon pour la santé.

Sans faire de sport, nous pouvons obtenir des bénéfices pour notre santé en montant les escaliers, en faisant les courses à pied, le ménage. Et nous pouvons accroître ce bénéfice en y associant des pratiques comme la marche, le vélo, la piscine, précise le docteur **Jean ISRAËL**, Directeur d'un pôle départemental de médecine du sport

L'activité physique joue favorablement sur la santé, notamment en prévenant ou contribuant au traitement d'un certain nombre de pathologies. L'activité doit être pratiquée pendant au moins trente minutes chaque jour. On recommande une activité d'endurance d'intensité modérée, type « marche rapide », répond le professeur **Jean Daniel LALAU**, chef de service endocrinologie.

Outre ce minimum requis, la régularité de la pratique est un facteur essentiel. Il existe une relation dose-réponse. Autrement dit, les bénéfices sur la santé sont proportionnels à la dose d'activité. Il y a donc un intérêt à dépasser la recommandation minimale, commente **Fabien PILLARD**, spécialiste en médecine et biologie. Mais revenons à la notion de « marche rapide » : qu'est-ce à dire plus précisément ? Pour un adulte il s'agit d'une marche à 5-6 km/h, pour un sujet plus âgé à 3-4 km/h. L'activité doit être adaptée à l'état articulaire et à la capacité musculaire rapporte **Jean Daniel LALAU**. Car il convient aussi de tenir compte de la condition physique propre à chacun. D'où l'intérêt d'établir un programme personnalisé basé sur la fréquence, l'intensité, la durée de la pratique. C'est le meilleur moyen de progresser et de rendre l'activité efficace afin qu'elle agisse comme un véritable traitement pour la santé. De manière générale, quelles que soient ses capacités à la naissance, l'idéal est de les entretenir ou de les augmenter tout au long de sa vie. Cela étant dit, même en commençant après 50 ans, exercer une activité physique et/ou sportive est bénéfique. Cependant, il sera beaucoup plus facile de s'y adonner si on a déjà pratiqué. Chez les plus âgés, au-delà des 65 ans, il faut travailler l'endurance sans oublier le renforcement et la tonicité musculaires, les étirements pour éviter notamment, les troubles de l'équilibre, comme le dit **Fabien PILLARD**.



Chez les seniors, le reconditionnement physique à l'endurance est particulièrement important car il permet de retarder l'entrée dans la perte d'autonomie. Parallèlement au gain en endurance et en qualité de vie, l'autre intérêt de ce type de programme est de donner envie d'avoir une activité physique régulière. A contrario, y a-t-il des risques de surdosage dans la pratique d'une activité physique, donc des limites à ne pas dépasser ? Cela dépend bien sûr des individus, des circonstances. Attention cependant à l'effort violent inhabituel, à une activité pratiquée de manière très prolongée ou très intense. Lorsqu'on ressent essoufflement, fatigue musculaire, c'est que l'on a dépassé ses limites, d'où l'intérêt d'un programme d'entraînement accompagné.

